



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS

Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 05 février 2026

Date de convocation : 23 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 74

Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au théâtre du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2026/034 de principe pour la mise à disposition du Centre de Santé « Nord Santé » situé à Quiévy entre la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) et le Département du Nord

Membres présents (59) : PORTIER Carole, MAILLARD Laurent, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, SCAILTEUX René, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, THUILLEZ Martine, TRIoux COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BINET Franck, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, HERBET Marie-Françoise, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, BALEMBOIS Bernard, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (6) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, DAUCHET Martine à BONIFACE Didier, VILLAIN Bruno à MODARELLI Joseph, RICHARD Jérémie à OLIVIER Jacques, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) : BACCOUT Fabrice, BASQUIN Etienne, MERIAUX Christelle

Membres absents (6) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, BONIFACE Patrice

Secrétaire de séance : DOERLER-DESENNE Axelle

2026/

Délibération 2026/034 de principe pour la mise à disposition du Centre de Santé « Nord Santé » situé à Quiévy entre la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) et le Département du Nord

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « Santé », le Département du Nord soutient la création et le déploiement des centres de santé à travers les territoires ruraux via un appel à manifestation d'Intérêt (AMI). Par courrier du 28 juin 2023, la Communauté d'Agglomération a candidaté à cet AMI pour les sites de Catillon-sur-Sambre et Quiévy.

Le Département du Nord a choisi le site de la Commune de Quiévy pour accueillir l'un des centres de santé « Nord Santé » à la condition que la CA2C assure la maîtrise d'ouvrage et prenne en charge l'ensemble des frais inhérents au fonctionnement du centre de santé, dont l'entretien des locaux, les éventuelles mises aux normes et les fluides énergétiques. Le cas échéant, le Département du Nord s'engage à prendre à sa charge le salaire des médecins et des autres personnels de santé, des équipes dédiées, du matériel médical, bureautique et informatique, ainsi que les frais de connexions internet et téléphonique.

Afin de permettre aux médecins du Département du Nord d'occuper régulièrement les locaux, la CA2C met à disposition du Département du Nord une partie du bâtiment communal situé 3 rue Roger Salengro à Quiévy (59214). Cette partie correspondra au centre de santé « Nord Santé » intégrant le dispositif départemental susmentionné.

Cette mise à disposition sera conclue à titre gratuit par le biais d'une convention pour une durée de douze ans.

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) conformément à la délibération cadre portant sur la création et le déploiement de centres de santé départementaux du Conseil départemental du Nord,

Vu la délibération 2026/33 portant convention de mise à disposition à titre gratuit dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du Département du Nord pour la création et le déploiement de centres de santé entre la Commune de Quiévy et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide, par 61 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions (M. OLIVIER, Mme GAVE, M. LEONARD et M. RICHARD par procuration donnée à M. OLIVIER) :

- **D'approuver le principe de mise à disposition du Centre de Santé « Nord Santé » situé à Quiévy entre la Communauté d'Agglomération du Caudrésis (CA2C) et le Département du Nord ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à négocier et préparer avec le Département du Nord une convention d'occupation à titre gratuit ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.**

La secrétaire de séance,
Axelle DOERLER-DESENNE



IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Acte certifié exécutoire
Transmission en Sous-Préfecture le 10/02/2026
Publication le 10/02/2026

Pour expédition conforme
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional
Serge SIMEON



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026_034
Objet :	Délibération 2026/034 de principe pour la mise à disposition du Centre de Santé « Nord Santé » situé à Quiévy entre la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) et le Département du Nord
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	059-200030633-20260205-DEL2026_034-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260205-DEL2026_034-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026_034.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260205-DEL2026_034-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	464.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2026 à 11h35min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2026 à 11h36min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2026 à 11h36min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 février 2026 à 11h37min05s	Reçu par le MI le 2026-02-10